Vol. XXXII | Saint-Boniface, Manitoba, 23 Septembre 1903. | No. 45

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis.....$1.00 par année
Europe.....$1.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.....12 cents
Chaque insertion subséquente.....8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue de Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la dix septième séance régulière du 21e conseil de la ville de Saint-Boniface tenue lundi le 14 septembre 1903.

Présents : Son Honneur le Maire Turenne au fauteuil et messieurs les Conseillers Jean, Pelletier, Collin, Gauvin Cusson, Couture (Pierre).

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Les communiqués suivants sont lus :

F. H. Phippen pour la Crown Grain Co, priant le Conseil d'ouvrir une rue le long du côté Ouest de champ de l'Exposition afin de donner une sortie à la Compagnie. Referé aux Travaux Publics.

J. W. Dawsey, 25 août, a propos des traverses du chemin de fer dans la ville informant que l'Ingénieur de la Compagnie est à préparer des plans et des estimés et qu'aussitôt qu'il les aura reçus, il s'occupera de l'affaire sans délai. Filée.

Le même, 29 août : informant qu'il s'est occupé du blocus des rues de la Ville par les trains de la Compagnie et qu'il verra à ce qu'il n'y ait plus sujet de plainte.

R. Morris, creuseur de puits offrant ses services pour creuser et éprouver le puits projeté de de l'aqueduc.

The Stillwell Bierce & Smith Vaile Co, Dayton Ohio demandant à qui il faudrait écrire pour obtenir information au sujet des turbines qui pourraient être requises pour l'aqueduc projeté.

Atlas&Engine Works, Indianapolis, transmettant catalogue de leur manifacture et demandant d'être mis au courant au sujet des machines à vapeur dont la Ville pourrait avoir besoin. Ces trois dernières communications sont laissées sur la table.

M. F. C. Laberge, ingénieur donnant certaines instructions au sujet de l'épreuve du puits projété. Filée.

Présenté les comptes suivants : Ed, Coutu $5.00, Collin & Co, $39.00, Joyal et Vulliez $8.00, J. A. Lozo $5.50, N. H. Houde $16.00, J. B. Leclerc $19.85, Couture Bros., $6.00, L. Laurendeau $4.40, Guilbault & Co., $25.30, Allaire et Bleau, $24.60, A. Lemay $1178.52, Rôle de Paie No. 20 $25.25, Rôle de Paie No. 21 $275.81, Elie Genthon $12.00, R. Burke $2.60, Arthur Bertrand $17.00, The *Telegram* Printing Co., $11.40, S. M. Jean $2.10, Théo. Bertrand $2.60.

Le cons. Collin pour le comité spécial nommé à la séance du 17 août fait rapport d'une entrevue avec M. Munson solliciteur de la Winnipeg Electric Street Railway Co, qui aurait exprimé le désir de rencontrer de nouveau le Conseil pour discuter et régler définitivement cette question.

La séance est ajournée à jeudi, le 17 courant. Et jeudi le 17 courant la séance est continuée :

Etaient présents : Son Honneur le Maire Turenne et Messieurs les cons. Gauvin, Pelletier, Collin, Jean, Cusson et Couture (Pierre.)

Les communications suivantes sont lues :

C. J. Brown, greffier de Winnipeg, accusant réception de la lettre du secrétaire trésorier en date du 26 ultimo et disant que des lampes supplémentaires ont été ordonnées et; qu'aussitô qu'elles seront arrivées et mises en place l'endroit mentionné dans la lettre au pied de la rue Water recevra considération, ajontant que la partie de la lettre qui a rapport à l'obstruction de la rue Broadway par les chars du C.N.R., a été référée à l'Ingénieur de la Cité et au Commissaire de Police. Filée.

Munson et Allan transmettant un projet de règlement avec une formule de convention concernant l'introduction dans la Ville de la ligne de chemin de fer électrique de Winnipeg et éclairage de la Ville. Les mêmes transmettant un règlement concernant la clôture ou partie du chemin Ste Marie.

Présenté les comptes suivants: Théophane Bertrand $1.20 Collin &Co $5.00.

Proposé par le Cons. Gauvin, secondé par le Cons. Collin que les deux comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés. Agréé.

Proposé par le Cons. Cusson secondé par le Cons. Pierre Couture qu'il est opportun d'ouvrir une rue de 66 pieds de largeur depuis la rue Plinguet jusqu'à la limite Sud du terrain de l'Exposition, la dite rue à être prise sur cette partie du lot G, plan 433 situé entre le dit terrain de l'Exposition, et le chemin de fer du Canadian Pacifique Embranchement d'Emerson, et que l'ouverture de cette rue soit faite comme ouvrage d'amélioration locale à être payable en dix années ; et que le Sécretaire Trésorier soit autorisé à donner les avis requis par la loi en pareil cas. Agréé.

Proposé par le Cons. Gauvin secondé par le Cons. Collin que l'offre de Merrs D. W. & A. E. Brunet pour l'achat de $83,000 des débentures de l'aqueduc à raison de $0.93 dans la piastre sans frais et commission soit acceptée et que les dites débentures leur soient transmises sur paiement et que les $15,000 de débentures émises pour l'installation de la lumière électrique soient retirées du marché, et gardées jusqu'à nouvel ordre vu que le Conseil a l'intention de faire des arrangements pour l'éclairage de la Ville avec la Winnipeg Electric Street Railway. Agréé.

Proposé par le Cons. Gauvin secondé par le Cons. Collin que le règlement No 223 autorisant un contrat avec la Winnipeg Street Railway Co, soit introduit et lu une première fois. Agréé—Ce réglement est ensuite lu une seconde fois, de consentement unanime, referé au comité général, adopté par ce comité, lu une troisième fois et passé sous son titre et le contrat avec la dite Compagnie est signé et scellé par le Maire et le Sécretaire Trésorier séance tenante.

Proposé par le Cons. Pelletier, secondé par le cons. Jean que le réglement No 224 pour fermer une partie du chemin Ste Marie soit introduit et lu une première fois. Agréé.

Proposé par le Cons. Pelletier secondé par le Cons Jean que le Surintendant des Travaux soit autorisé à faire remplir de terre la citerne qui se trouve au coin des rues La Vérandrye et St Joseph, et aussi à faire couper le bois de chauffage actuellement empilé sur le terrain de l'hôtel de Ville. Agréé.

Proposé par le Cons. Cusson secondé par le Cons. Pierre Couture que le Cons. Collin soit nommé pour prendre des arrangements si possible avec les propriétaires dont le terrain se trouve exproprié pour l'ouverture de la ruelle entre les lots de l'Avenue Provencher et de la rue Dumoulin depuis la rue St Joseph jusqu'à la rue du collège ; que le Cons. Gauvin soit nommé pour remplir les mêmes fonctions au sujet de la ruelle entre les lots des rues Notre Dame et Dumoulin depuis la rue du Collège jusqu'à la rue St Jean Baptiste, et que le Cons Pelletier soit nommé pour remplir les mêmes fonctions au sujet de la ruelle entre les lots des rues Aubert et La Vérandrye depuis la rue St Joseph jusqu'à la rue du Collège avec instruction de faire rapport lundi prochain le 21 courant Agréé.

Proposé par le cons Gauvin, secondé par le cons. Cusson que les comptes suivants soient acceptés et payés. The Telegram Printing Co., $11.40, S. M. Jean $2.10, Théo. Bertrand $2.60. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier secondé par le cons. Jean que les comptes tels que lus soient reçus et payés. Agréé

Le compte de M. Arthur Bertrand est référé au comité de santé et licences.

Le Manitoba.

Mercredi, 23 Septembre 1903

LA POLITIQUE

La bataille préliminaire aux élections générales s'engage petit à petit entre les deux camps On y va déjà d'une ardeur considérable. Il serait bon toutefois que des deux côtés on songeât à n'employer que des armes honnêtes et permises.

Nos questions publiques sont trop intéressantes, trop importantes surtout, pour qu'elles deviennent simplement un prétexte à de mesquines chicanes.

Apprenons donc, une bonne fois, à discuter les programmes politiques, et non pas à faire le procès des personnalités.

Si l'on s'en tenait là, la vie publique perdrait vite le caractère de sauvagerie qu'elle revêt à de certaines heures.

Nous lisions récemment dans le *Soleil*, journal libéral de Québec, de très sages réflexions sur la courtoisie qu'il faut toujours avoir dans les mots et sur la modération qu'il convient d'apporter dans l'exposé de ses opinions.

A la bonne heure! voilà une feuille qui comprend son rôle!

Mais, hélas, pourquoi faut-il si bien parler d'abord pour si mal agir ensuite.

Depuis quelques jours, en effet, nous constatons que le *Soleil*, avec plusieurs autres journaux libéraux, perd son noble esprit de concorde.

Les chefs conservateurs organisent actuellement à travers la province de Québec des assemblées dont le but est de faire au peuple l'exposé légitime d'un programme.

Ces chefs sont M M. Monk, L. O. Taillon, L. P. Pelletier, T. C. Casgrain, P. E. Leblanc, tous des hommes qui jusqu'ici n'ont passé ni pour des brigands ni pour des forbans. Or, s'il fallait accepter sans contrôle tout ce qui se dit contre eux depuis quinze jours on voudrait les voir pendre tous au bout d'une corde! La presse libérale les couvre d'avanies déplorables. C'est à tel point que l'un deux, l'hon. M. L P. Pelletier, a dû demander au *Soleil* de rétracter certaines phrases sous peine de poursuite en diffamation.

Pourquoi ces violences ?

Encore une fois, ne peut-on différer d'opinion sans se prendre aux cheveux ?

La conduite que les libéraux tiennent vis-à-vis l'hon. M. Tarte n'est pas non plus de nature à relever le ton de nos controverses publiques,

On se rue sur M. Tarte comme on se ruerait sur un fauve.

Et pourtant, M. Tarte, depuis qu'il est sorti du cabinet, a tenu un langage d'une correction absolue chaque fois qu'il a parlé de ses anciens amis.

Quelqu'aient été nos divergences d'opinions avec lui dans le passé, nous sommes forcés de reconnaitre que M. Tarte, tout en combattant les doctrines économiques et administratives de ses anciens amis, écrit et parle avec le désir très nettement accusé de ne blesser personne.

Il diffère d'opinion avec sir W. Laurier sur la question du tarif et sur le transcontinental.

Il donne ses raisons; rien que ses raisons.

Et la presse libérale, au lieu d'attaquer ces raisons, au lieu de répondre aux faits par les faits, aux chiffres par les chiffres, outrage l'ancien ministre des Travaux Publics.

Avec une modération qui a bien une petite saveur d'ironie, l'ex-ministre s'occupe à peine de ses détracteurs d'aujourd'hui, ses adulateurs d'hier. Il se borne à exposer tranquillement ses vues politiques. Ses articles sont remplis d'intérêt, même quand on ne les approuve pas dans toute leur teneur.

Si ce jeu continue, le parti libéral n'aura pas le droit de se plaindre quand M. Tarte, fatigué, se servira du droit sacré de la réponse et donnera enfin coup pour coup.

C'est un rude jouteur!

Personne ne peut nier qu'il soit un polémiste robuste.

Donc on ferait bien d'avoir pour lui certains égards prudents

Quant au reproches acerbes que les libéraux font aux conservateurs d'inviter M. Tarte à leurs assemblées, on ne doit nullement s'en occuper. Ces reproches ne sont pas sérieux évidemment puisqu'un député libéral, M. Monet, commettait le même péché pas plus tard que samedi dernier!

Encore une fois, si on veut faire la guerre, qu'on la fasse donc à la manière des gentilshommes et non à la manière des coupe-gorge.

Nous nous entendrons tout aussi bien les uns les autres, en ne parlant qu'un à la fois!

Nous rendrons l'exposé de nos opinions—si divergentes soient-elles—tout aussi clair en n'employant que le vocabulaire des gens bien élevés.

Pour nous servir de l'heureuse expression d'un littérateur, il faut toujours porter des manchettes.........

L'HON. COLIN H. CAMPBELL

Les jeunes conservateurs de Winnipeg ont eu la semaine dernière, une réunion importante à leurs salles de club.

L'Honorable premier-ministre et le Procureur général y ont tous deux fait des discours.

C'est avec plaisir que nous avons entendu de la bouche de M. Campbell des paroles éloquentes sur l'union qui doit exister au Canada entre les deux races anglaise et française. Parlant des dernières élections M. Campbell rendit un bel hommage aux Canadiens-français, à leur esprit de patriotisme et à l'intérêt qu'ils portent aux grandes questions publiques.

"La moitié de l'électorat de mon comté, a-t-il dit, est de nationalité française; et bien que je fusse Anglais et mon adversaire Canadien-français, les Canadiens français se sont tenus loyalement à mes côtés et ce soir je suis heureux de rendre hommage à leur esprit large; je suis fier de compter chez eux une brillante majorité.

C'est en nous élevant ainsi au-dessus du cri de race que nous viendrons à faire un grand peuple.

Nous applaudissons de tout cœur à ces paroles dignes en tous points de l'homme qui les a prononcées.

LUMIERE ET TRAMWAY

La ville de Saint-Boniface et la Winnipeg Electric Street Railway Company viennent enfin de conclure des arrangements qui nous donneront de la lumière et le tramway d'ici à quelques semaines. Le tramway traversera de Saint-Boniface à Winnipeg par le pont Norwood et fera ensuite les avenues Taché et Provencher, jusqu'à la rue des Meurons. Il est probable que d'autres rues ne tarderont pas à voir aussi le tramway.

Quant aux lumières, on doit en installer seize ou dix-sept en différents endroits de la ville. Nous suggérons qu'on nous éclaire nos ponts au plus tôt.

Les citoyens paraissent satisfaits en général des contrats que la ville vient de signer. Il est certain que nous avons assez attendu pour nous livrer à ces taines dépenses nécessaires. Saint Boniface a fait des efforts sérieux depuis trois ans pour sortir du marasme. Il faut s'en féliciter.

Les dernières démarches de notre conseil sont bien faites, croyons-nous, pour activer ce progrès.

A OTTAWA

Il y a eu six mois samedi, le 12, que le parlement fédéral est en session; et au train dont vont les choses il peut s'écouler encore deux mois avant qu'on n'en voie la fin. Disons cependant que les organes officiels laissent entrevoir la clôture d'ici à une couple de semaines. Si la session se prolonge démesurément, la faute en est au gouvernement qui a commencé la session sans avoir aucune mesure de préparée, et qui n'a soumis qu'au bout de cinq mois un projet aussi important que celui du Grand-Tronc Pacifique—sans doute dans l'espérance de prendre l'opposition par surprise et de faire passer, comme une lettre à la poste, cette mesure ruineuse pour le pays. Mais la vaillante phalange conservatrice, sous la conduite de chefs habiles comme MM. R. L. Borden et F. D. Monk, a été à la hauteur de la confiance que le pays repose en elle. Elle a déjoué les plans ténébreux du gouvernement, et grâce à elle, ils seront exposés au grand jour. Ce projet néfaste va être voté, grâce à la majorité ministérielle, mais tout le complot sera dévoilé au peuple aux prochaines élections. (*Le Journal de Waterloo.*)

Alaska

La Commission d'arbitrage chargée de délimiter les frontières de l'Alaska est engagée à fond dans ses travaux à Londres.

Les Etats-Unis et la Canada ont envoyé des hommes remarquables pour les représenter.

Devant une assistance nombreuse, le procureur-général Finlay a soumis son argumentation pour le Canada, devant la commission.

Les négociations qui ont abouti au traité franco-russe de 1825, a dit M. Finlay, devraient se diviser en cinq époques.

La première négociation fut en novembre 1822, entre le duc de Wellington et le comte Nesselrode, à Vienne.

La seconde, l'année suivante, entre Sir C. Bagot et le comte Nesselrode, à St-Petersbourg.

La troisième, au mois de février 1824, entre Sir C Bagot et le comte Nesselrod, au cours de laquelle Sir C. Bagot refusa de consentir à la ligne 55 comme devant être la limite sud et demanda des limites plus avantageuses pour la Grande-Bretagne.

La quatrième négociation eut lieu en juillet ou septembre 1824. Elle n'eut pas tout le succès attendu.

La cinquième négociation de 1825 résulta en un traité.

M. Finlay discuta ensuite ce traité, clause par clause.

Il explique que lors des négociations de 1825, les représentants anglais se prononcèrent en faveur d'une montagne pour limites, comme étant la division la plus naturelle et la plus rationnelle entre les territoires des deux puissances.

Le procureur général discuta ensuite toutes les questions en détail. Il les divise en deux points. Le premier traite des limites maritimes et le second des limites de terre.

Au sujet de ces dernières limites, M. Finlay déclare que c'est le chenal Vancouver pour l'Angleterre C'est de lui que parle le traité de 1825.

La nécessité de la protection

Nous prions nos lecteurs de lire attentivement cet extrait d'un article du "Canada":

"Nous faisions, l'autre jour, une récapitulation des importations du Canada pour l'année 1902 Les chiffres que nous avons cités disent assez que nous dépendons encore de l'étranger pour un grand nombre de choses Le tarif n'a rien à y voir. Et la raison est bien simple. Notre pays a le défaut très pardonnable d'être jeune, de n'être habité que par une population infime, d'être inoccupé, inexploité, fermé à la culture, au commerce, sur une immense étendue de son vaste territoire enfin et surtout de compter proportionnellement au nombre de ses habitants, peu d'industriels ou du moins en nombre insuffisant pour répondre à leurs besoins. Il y a en outre, que pour des obstacles ou empêchements provenant, soit de notre climat soit de la nature de notre sol, ou encore de l'impossibilité de production ou de fabrication, nous devons continuer à nous procurer au au dehors des objets de toute nécessité qui nous feront toujours défaut ici.

"Nos adversaires peuvent-ils sérieusement nous contredire là-dessus."

Certes, nous ne contredirons pas puisque ce raisonnement même prouve notre thèse.

C'est précisément parce que notre pays est jeune, et fermé à l'industrie et à l'agriculture sur une grande étendue, c'est parce que nos industries et notre agriculture sont relativement faibles qu'il faut les protéger efficacement.

Notre industrie doit lutter contre une industrie voisine excessivement protégée malgré sa puissance de production.

Si nous la laissons aux prises avec ce grand désavantage, il faudra des années et des années pour qu'elle se développe suffisamment pour lutter avantageusement à son tour.

Avec la protection qui la rendra maîtresse du marché national, son développement sera cent fois plus rapide et plus vigoureux.

Sans doute, il y aura toujours les choses qu'il nous faudra acheter à l'étranger. Mais va-t-on nous faire croire que nous ne pouvons pas fabriquer au pays au moins la moitié de ce que nous achetons aux Etats-Unis.

Donnons à nos industries la protection suffisante pour les enrichir et elles trouveront bien le moyen de se perfectionner assez pour lutter avantageusement contre les produits de l'industrie étrangère.—*L'Evénement.*

M. CHAMBERLAIN

Je ne sais plus quel ancien ministre a dit que dans tout gouvernement, il y a au plus un ou deux hommes qui comptent.

Personne ne niera que, dans le cabinet de Londres, M. Chamberlain soit celui-là, ou au moins un des deux.

En effet, c'est bien lui qui est la cheville ouvrière de l'administration anglaise; c'est autour de lui que l'on se groupe ou contre lui que l'on se coalise; on est pour ou contre la politique de M. Chamberlain.

Or, s'il est un temps où M. Chamberlain doive attirer plus particulièrement notre attention au Canada, c'est bien à cette heure où il se fait le centre d'une agitation économique qui doit avoir pour notre pays les plus sérieuses conséquences. C'est un de ces hommes dont on dit qu'il faut sans cesse s'occuper parce que sans cesse ils s'occupent de nous.

Si jamais, les Anglais élèvent une statue à la mémoire de M. Chamberlain — ce qu'ils feront un jour s'ils sont reconnaissants, ils pourront se contenter d'inscrire sur le piédestal, ce seul mot: Vir.

En effet, le rôle politique de l'entreprenant secrétaire d'Etat peut être diversement apprécié, mais nul ne se refusera à voir en lui un type d'humanité, un homme dans la forte acception du terme.

L'énergie, la volonté, le courage, la tenacité, l'audace, toutes les qualités de l'homme d'action, M. Chamberlain les possède à un degré supérieur.

Mais il est, pardessus tout, un volontaire et un audacieux. Lorsqu'il veut quelque chose, il le veut jusqu'au bout; il ne recule plus devant rien, et il étonne ses adversaires par la promptitude avec laquelle il les réduit à l'impuissance.

Il est incontestable que M. Chamberlain est animé d'un patriotisme sincère: le but de sa vie, c'est l'agrandissement de sa patrie. On peut bien dire aussi que, comme tous les grands virtuoses de la politique, il aime le pouvoir en artiste pour pétrir les hommes à sa fantaisie; cependant tout est subordonné à la grandeur du peuple anglais. Et c'est ce qui rend M. Chamberlain suspect à tout ce qui n'est pas anglais; ses entreprises sont toujours dirigées contre quelqu'un.

Mais même en Angleterre, son zèle n'est pas également apprécié. Jamais homme politique n'a été plus violemment attaqué et n'a suscité plus d'ardents adversaires. Mais devant tous ces soulèvements, il est resté impassible, il a continué froidement son chemin, faisant sauter tout le monde, comme des marrons, dans la poêle à frire de sa politique.

Je ne discute pas ici la justesse des opinions de M. Chamberlain, ni la justice de ses projets; je constate seulement qu'à l'encontre de nos petits hommes d'aujourd'hui, il a conçu et exécuté de grandes choses.

Parmi les plus sots reproches qu'on a élevés contre lui, il faut compter celui de sa prétendue apostasie, lorsqu'il abandonna Gladstone, en 1887. Il y a longtemps qu'on l'a dit:

L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

"Je ris, s'écria un jour lord Beaconsfield quand j'entends reprocher à un homme d'avoir suivi, à une époque précédente, une autre politique que celle qu'il suit maintenant. Tout ce que je veux savoir se borne à ceci: sa politique actuelle est-elle juste, nécessaire, utile?"

Ce droit à l'évolution a été revendiqué, en termes semblables, en plein Reichstag, par le prince de Bismarck.

C'est là un droit élémentaire; et c'est aussi une marque d'intelligence et un acte de courage. M. Chamberlain ne craint pas d'aller contre l'opinion et de la vaincre.

La position qu'il a prise tout récemment sur le terrain économique, en est une preuve nouvelle Il a entrepris de faire embrasser la protection à l'Angleterre, le pays classique du libre échange. L'entreprise est herculéenne; mais tout le monde sait que M. Chamberlain est de taille à l'accomplir.

C'est l'histoire qui dira si M. Chamberlain a été bon aiguilleur des destinées de l'Angleterre

On juge mal les contemporains, mais on peut croire que la postérité anglaise placera Jos. Chamberlain à côté des Pitt et des Gladstone, dans le Panthéon de ses grands hommes d'Etat.

M. FRANCE.

In the COURT OF KING'S BENCH

"*The Manitoba Controverted Elections Act.*"

Election for the Electoral Division of St Boniface, holden on the 13th day of July and the 20th day of July A. D. 1903.

NOTICE is hereby given that on the 11th day of September, A.D. 1903, a petition was duly presented to this Court by Paul Gagnon, Engineer, and Joseph Chemilly de Lorimier, Baker, both of the Town of St. Boniface, in the Province of Manitoba, the petitioners therein, by delivering the same to the Prothonotary of the Court of King's Bench of the said Province at his office, in the Court House, in the City of Winnipeg, during office hours, touching the above Election, and praying that it be determined that the Election of Horace Chevrier was void and that he should be disqualified, and that Joseph Bernier was duly elected and ought to have been returned.

Dated at Winnipeg this 14th day of September, A.D. 1903.

F. S. ANDREWS,
Attorney and Agent for the Petitioners

Pelerinage a Sainte Anne des Chenes Man.

Dimanche prochain un train du C. N. R. partira de Winnipeg à 8 hrs A. M., et à 8¼ de Saint-Boniface. Il y aura cinq chars réservés aux pélerins de Saint-Boniface. Le retour, à 6 hrs du soir.—Prix du billet: $1.00 pour adulte et 50 cts pour enfant. A cette occasion, Mgr ordonnera prêtre à Ste. Anne, M. Louis de Gonzague Bélanger, 1er prêtre né et ordonné au Manitoba.

Une excellente suggestion

Nos lecteurs savent que le Canadian Northern Railway demande à la ville de Winnipeg la fermeture de l'avenue Broadway à l'Est de la rue Main. Or on suggère aujourd'hui un autre projet. Un citoyen éminent de Winnipeg, parlant hier à un représentant du *Free Press*, conseillait à la ville, non pas de fermer le Broadway, mais de construire une chaussée, de la rue Main au pont.

Nous croyons que ce serait une excellente idée.

La fermeture de la partie Est de l'avenue Broadway, disait ce citoyen au *Free Press*, rendrait plus difficile le commerce entre les deux villes et supprimerait au Broadway son rôle naturel d'artère de la partie sud de Winnipeg. Saint-Boniface deviendrait aussi d'une accession difficile, ce qui serait regrettable. Si au contraire on construisait une chaussée—ce qui ne couterait guère plus de $35,000, le C. N. R. aurait tout de même ses cours parfaitement libres et la ville de Saint-Boniface conserverait son point de contact naturel avec Winnipeg.

Saint-Boniface, ajoute le personnage, se développeraitrapidement ; et nous avons tout à gaguer à ce que notre voisine française marche dans la voie du progrès.

Voila en substance l'interview de ce monsieur. Nous y adhérons fortement.

Notons ici que le R. P. Drummond S. J., du collège, parlant à un journaliste de Winnipeg, il y a huit jours à peine, préconisait lui aussi ce projet comme le meilleur moyen de régler une question importante et délicate entre Winnipeg, Saint-Boniface et le Canadian Northern.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. et Mme Emile Jean sont revenus d'un voyage dans les Etats-Unis et dans la Province de Québec.

—Nous regrettons d'apprendre que le Dr Bourbeau est dangereusement malade des fièvres typhoides à la résidence de son père à Winnipeg.

—Dans le but de fournir l'eau à la ville au printemps prochain, le Conseil fait creuser des puits sur les terrains de l'Exposition. On s'attend à ce que tout soit prêt au printemps pour distribuer l'eau dans les maisons.

—On s'attend à ce que le tramway circule à Saint-Boniface, au 1er novembre. Des équipes d'hommes travaillent depuis samedi à la nouvelle voie.

—Terre à vendre à Ste-Agathe; 171 acres, dont 110 en culture, 15 en bois, (chêne frêne et tremble) et le reste en foin. Cette terre possède un puits, une bonne maison et de vastes étables ; aussi instruments aratoires, chevaux, vaches, tout le roulant d'une ferme. Conditions faciles. S'adresser à Noël Bernier, 363, rue Principale Winnipeg.

AU VATICAN.

QUELQUES TRAITS DU CARACTÈRE DE PIE X

La nomination de Mgr Cavallari, curé de la paroisse de Castello de Venise, comme pro-vicaire général du patriarcat de cette ville, a donné lieu à un trait qui caractérise bien Pie X.

Lorsque le Saint-Père eut décidé de le nommer, il lui fit télégraphier de venir de suite à Rome. A son arrivée, le curé se rendit au Vatican et fut reçu par Pie X. Au milieu de la conversation, le Saint-Père lui dit tout-à-coup :

Tu sais, je te ferai consacrer évêque dimanche prochain.

Le brave curé fait un bon et, mi-balbutiant :

—Mais, Saint-Père, je suis venu avec ma seule soutane de curé, et... et je ne suis pas préparé.

—C'est bon, c'est bon, ne te préoccupe de rien. Je pourvoirai au nécessaire.

Le Pape sonne son maitre de chambre, Mgr Bisleti, et lui donne cet ordre :

—Vous ferez faire pour M. le curé ici présent tout un vêtement d'évêque ; vous pourvoirez aux frais de réception et autres que la consécration entraînera et vous nous présenterez la note.

Mgr Cavallari, comme curé, touchait un traitement de 100 francs par mois et trouvait encore moyen de soulager bien des malheureux. Pie X, qui le connaissait très intimement, n'ignorait pas sa charité non plus ses autres vertus et ses qualités. Il est allé chercher le mérite caché, l'homme simple et humble, tel qu'il l'a toujours été lui-même, pour administrer son archidiocèse de Venise.

***

Voici un autre trait qui peint l'ineffable bonté du nouveau Pontife.

Une typographie, comme on sait, est annexée au palais du Vatican, et les ouvriers doivent souvent passer par la galerie des sculptures, qui donne accès à la cour de la Pigna. Au temps de de Léon XIII, quand le Pontife descendait, par exemple, au jardin, personne ne devait se trouver sur son passage.

Pie X a levé cette prescription et il aime, au contraire, causer, en passant, avec le personnel du palais. Or, ces jours-ci, comme le Saint-Père traversait la galerie en question, un jeune apprenti typographe, qui se trouvait là par hasard, se jette aux pieds du Pape et lui baise l'anneau. Très paternellement le Saint-Père le caresse et le questionne sur ce que fait sa famille. L'enfant répond gentiment, et Pie X, lui tapant amicalement sur la tête, dit :

—Demain tu viendras me voir, mon petit ; nous causerons de tes parents.

Le directeur de la typographie informé de l'incident, gronde le gamin de sa hardiesse et, pour le punir, le renvoie chez son père en le suspendant de son son travail pour huit jours.

Le Pape, ne voyant pas venir l'enfant le lendemain, interroge, s'informe, et on lui dit que le jeune apprenti est tombé malade et qu'il restera quelques jours à la maison.

—Hum ! fait le Saint-Père, voilà une maladie un peu suspecte. Qu'on aille chercher ce petit ; je veux le voir.

Le directeur envoie chercher l'apprenti et lui fait la leçon :

—Tu sais, tu diras à Sa Sainteté que tu es malade, et aie bien soin de ne pas révéler que je t'ai puni, sinon je te chasse.

L'enfant est amené devant le Saint-Père :

—Eh bien, pourquoi n'es-tu pas venu comme je te l'avais dit ?

—Saint-Père, répond l'enfant d'une voix mal assurée, je suis tombé malade.

—Pourquoi mentir devant le Pape, dit Pie X en faisant la grosse voix ; c'est mal. Allons, dis-moi la vérité.

Alors le petit tombe à genoux et, tout en pleurs, raconte les choses comme elles sont arrivées.

Le Pontife relève l'enfant, le console :

—Retourne à ton travail, (mio caro), et dis que le Pape le veut ainsi.

En même temps, le bon Pie X met dans la main un billet de 50 francs.

—Tu remettras cela à ton père.

Le directeur fut averti d'avoir à agir autrement vis-à-vis de ses ouvriers et que, s'il malmenait l'enfant, il serait renvoyé lui-même.

Dès son exaltation, le peuple de Rome dit que Pie X serait le Pape des pauvres ; son instinct lui a fait deviner juste.

NAISSANCE

Mercredi le 9 courant, Madame Narcisse Jubinville, une fille Parrain et Marraine Monsieur et Mde Hildége Nadeau. L'enfant porte les noms de Marie Ernestine Germaine.

En cette ville, le 23 courant, Madame Hormisdas LeBlanc, une fille.

POUR GUERIR UN RHUME En un jour prenez les pastilles Laxative Bromo Quinine Tablets. Tous pharmaciens remboursent l'argent quand le remède manque son effet; La signature de E W. Grove est sur chaque boite 25cts.

A Vendre

Immédiatement Le ¼ N. W. de la sec. 7 Tp. 7 Rg. 8 171 acres dont 35 en culture Animaux de ferme, Instruments d'agriculture, Nevel e etc. etc., Un bon marché à faire. Veuillez vous adresser à.

M. LOUIS BRISEBOIS
St. Joachim de LaBroquerie, Man

OFFICIAL TIME WAGHORN'S GUIDE, 5c

ON EXIGE DE BONS CHEVEAUX SUR LE MARCHE

Les chevaux boiteux se vendent moins qu'à leur valeur et ne sont desirables en aucune façon. Ces chevaux sont faciles à guerir. Quelques bouteilles de



guérira de façon permanente les Eparvins raideurs, courbatures, etc., et toutes les formes de maladies qui font boiter. Ce remède guérit annuellement des milliers de cas. Les guerisons comme celle que nous racontons plus bas sont des garanties de mérite.

Maladie des Eparvins de dix ans guerie

Earlville, N. Y., Mar. 11, 1901.

Dr. B. J. Kendall Co., Messieurs : Il y a quelques années j'employai votre remède sur un cheval qui avait les Eparvins, et ce remède a opéré guérison complète, ces Eparvins affectait le cheval depuis sa naissance c'est-à-dire depuis 10 ans. J'ai une jument qui vient de se blesser en tombant d'un pont ; je vais lui faire faire une cure de votre remède. S'il vous plait, enveyezmoi un exemplaire de votre traité "Treatise on the Horse and his diseases" Votre tout devoué.

CLARK G. PORT.

Prix $100 six pour $5. Comme remède c'est sans égal. Demandez à votre pharmacien le Kendall's Sparvin Cure; aussi le Treatise on the Horse; adressez gratuitement.

DR. KENDALL Co. Enosburg Falls, Vt.



GRATIS UN livre très serieux sur les maladies des nerfs et une bouteille echantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout. KOENIG MED. CO. 100 rue Lake Chicago. En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

AVIS

M. De Galembert, le photographe de Winnipeg, a l'honneur de prévenir la clientèle française qu'il se tiendra à sa disposition pour des photographies et portraits de toute sortes.

A la Grande Clarière du	12 au 21 Sept.
A Mariapolis du	21 au 25 Sept.
A St-Alphonse du	25 au 30 Sept.

A Vendre

Machine à battre à bon marché. Engin et Séparateur complet, condition facile. S'adresser à M. P. Lagassé, Saint Adolphe, ou au No 271 Garry Street.

TERRE A VENDRE

Vente de terre à L'a Broquerie avec 40 têtes d'animaux, instruments aratoires ou la terre seule, s'adresser à,

M. P. A. ST-LAURENT,
LaBroquerie Man.

A VENDRE

Maison neuve avec améliorations, modernes. Rue Notre-Dame, Saint Boniface
J. LECOMTE.

AVIS.

EST par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de la "The St Jean Baptiste Grist Mill & Elevator Co'y Ld," aura lieu le 15 septembre 1903 à trois heures p.m., au bureau du soussigné à Saint-Jean Baptiste pour recevoir le rapport des directeurs pour les opérations de l'année écoulée, et pour élire un nouveau Bureau de directeurs.

Daté à Saint-Jean Baptiste ce treizième jour d'Août 1903.

JOSEPH BARIL,

Sect.-Trésorier "The St. Jean-Baptiste Grist Mill & Elevator Co'y Ld."

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

Ville de Saint-Boniface

OUVERTURE DE RUELLE

AVIS est donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construira les travaux d'amélioration locale ci après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché, en ce qui regarde chacun de ces travaux respectifs, par la reception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir :

1o—Ouverture d'une ruelle de 20 pieds de largeur entre les lots des rues Notre Dame et La-Vérandrye, depuis l'avenue Taché jusqu'à la rue St-Joseph, coût approximatif $1605.00

2o—Ouverture d'une ruelle de 20 pieds de largeur entre les lots des rues Notre Dame et La-Vérandrye, depuis la rue St-Joseph jusqu'à la rue du collège, coût approximatif $1313.00

3—Ouverture d'une ruelle de 20 pieds de largeur entre les lots des rues Notre Dame et La-Vérandrye, depuis la rue du Collège jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste coût approximatif $1317.00

4—Ouverture d'une ruelle de 20 pieds de largeur entre les lots des rues Notre Dame LaVérandrye, depuis la rue St-Jean-Baptiste jusqu'au chemin de fer C.N. R. avec debouche sur le lot 673 subd. 76 à la rue Notre Dame, coût approximatif $725.00

Les estimations ci-dessus comprenant la compensation à être accordée aux propriétaires pour le terrain exproprié ainsi que les frais de terrassement et autres frais à encourir pour l'ouverture de ces ruelles.

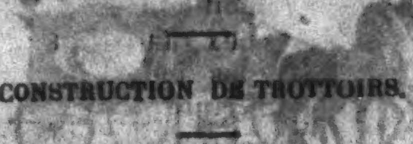
La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés aboutissant sur la dite ruelle respectivement pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour eteindre les dites débentures en dix années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en comptant les dites taxes.

Et à moins que, dans un mois à compter de la publication de cet avis, des propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux comme susdit, acquerir les terrains et prendre toutes autres mesures nécessaires et prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 8 Septembre 1903.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Secrétaire Trésorier

Ville De Saint-Boniface.



CONSTRUCTION DE TROTTOIRS.

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construira les travaux d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché, en ce qui regarde chacun de ces travaux respectifs, par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, ou de ceux d'entre eux qui seront faits, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie du côté de la rue sur laquelle seront faits les dits trottoirs, pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réele affectée, dans chaque cas respectif ci-dessus mentionné, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux ou aucun d'eux comme susdit et à prélever les taxes spéciales de frontière comme dit-cidessus.

1o—Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur, sur le côté Est de la rue St-Jean-Baptiste, depuis la ligne Nord de l'avenue Provencher jusqu'à la ligne Nord de la rue Notre Dame, coût approximatif $225.00.

2o—Un trottoir en madrier de pin de quatre pieds de largeur, sur la rue Dumoulin, depuis la ligne ouest de la rue Laflèche jusqu'à la ligne ouest de la rue Maisonneuve; coût approximatif $250.00.

St. Boniface, 8 septembre 1903.

(Par ordre) THEO BERTRAND,
Secrétaire Trésorier

WAGHORN'S GUIDE ON TRAINS AT BOOKSTORES 5c

HOTEL IROQUOIS

EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE, WINNIPEG.

M. LOUIS CARDINAL, PROP.

M. Louis Cardinal, autrefois du Portage du Rat, a le plaisir d'annoncer au public français qu'il a acheté cet hôtel; et le public voyageur y trouvera tout le confort désirable. Pension de première classe, Prix modéré. Liqueurs et cigares de choix

UNE VISITE EST SOLLICITEE;

LOUIS CARDINAL Prop.

Pape Pie X.

AGENTS : Tous les garçonnets fillettes ou adultes peuvent faire $2.00 à $8.00 par jour en vendant notre magnifique photographie du nouveau Pape à 25c. Cette photographie mesure 16 x 20, et en plusieurs splendides couleurs. La plupart des protestants et tous les catholiques l'achètent en la voyant. Sur promesse de solliciter des commandes, un accessoire complet et une photographie v un sou st envoyés franco par la poste sur réception de lue.

The Bradley-Garretson Co., limited,
BRANTFORD, ONT.

LES Ecremeuses EMPIRE

Donnent satisfaction partout où elles sont employées. Lisez la lettre suivante :

Coulee, Assa, Oct. 10 1902.
A la Manitoba Cream Separator Co.,
Winnipeg, Man.,

Messieurs,

Ci inclus $50.00 dernier paiement sur l'ecremeuse No 19317, que vous m'avez vendue. C'est une bonne machine et nous n'avons jamais regretté de l'avoir achetée. Elle nous a plusieurs fois déjà payé sa valeur.

Vous souhaitant beaucoup de succès nous demeurons,
Bien respectueusement,
S. W. ANGER.

Vous serez contents si vous achetez une écremeuse Empire.

THE MANITOBA
Cream Separator Co. Ltd.
187 RUE LOMBARD



GUILBAULT & CIE

— IMPORTATEURS DE —

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture Harnais, etc., etc.

Assortiment considérable de

Poeles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Gréement de beurreries et de fromageries.

Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE

BOITE DE POSTE, 147. - - - TÉLÉPHONE, 604.
13-3-01

Librairies Keroack

B. Keroack.	**H. B. Keroack.**
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER, En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg.*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés.

CARSLEY & CO.,

344 RUE MAIN

Nous venons de recevoir nos marchandises d'automne ; venez maintenant pour avoir le meilleur choix dans les Etoffes à Robes.

Les plus nouveaux dessins dans les Tweeds pour Costumes, à 75c, $1.25 et $1.35 la verge.

Drap pour Costumes, double largeur, à 25c, 35c, 45c, 50c et 75c la verge.

50 pièces de Flanellettes à Robes valant 15c la verge, cette semaine, 10c.

Indiennes valant 10c la verge, votre choix dans 35 pièces pour 6c la verge.

TWEEDS

Tweeds, 27 pouces de largeur, pour habits d'hommes et d'enfants valant 50c à 60c la verge. Pour annoncer cette semaine, 35c.

CARSLEY & CO.

344, Rue Main, Winnipeg.

C. A. GAREAU

VENTE SPECIALE

Pour une semaine Chemise de $1.25, a $1.50 pour 65c.

Bas en caschemire noir semeless 5 pair pour $1.00.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR

C. A. GAREAU

Coin des Rue Main et Logan

Allaire & Bleau

AVENUE TACHE - - SAINT-BONIFACE

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de Quincailleries, Ferronnerie, Ferblanteries, Granites, Blanc Emaillé Peinture, préparées, Vernis de toute sortes, Blanc de Plomb, Huiles à peinture, Huile de Charbon, Huiles à machine, Poêles à Cuisine, Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, outils de ferme, Harnais double et simple.

Broche barbelé. A des prix défiant toute compétition, au comptant seulement.

Ferblantier attaché à l'établissement ; montage de Poêles e posage de Fournaise à air chaud.

AGENTS D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

Allaire & Bleau

Saint-Boniface

AGENTS POUR
LA FAMEUSE MACHINE
A ÉCRÉMER
LA NATIONALE
La meilleure,
La plus simple,
La moins dispendieuse,
La plus facile à operer.



To Cure a Cold in One Day Cures Grip in Two Days.
Take Laxative Bromo Quinine Tablets. Seven Million boxes sold in past 12 months. This signature, E. W. Grove on every box. 25c.

EN ANGLETERRE

Il y a crise politique en Angleterre. A la suite de divergences d'opinion entre M. Balfour, le premier-ministre et M. Chamberlain, secrétaire des Colonies, ce dernier vient de remettre son porte-feuille entre les mains du chef du gouvernement M. Chamberlain amène quatre collègues avec lui. La politique fiscale de l'Empire est la cause de cette rupture, très courtoise, du reste.

Dans sa lettre de démission à Balfour, Chamberlain dit : Actuellement, un traité préférentiel avec nos colonies qui imposerait de nouveaux droits quelque légers qu'ils fussent sur les produits alimentaires non taxés auparavant, serait inacceptable à la majorité de l'électorat, quand même ces nouveaux droits seraient accompagnés d'une réduction de l'impôt sur d'autre produits alimentaires. Je suis par conséquent convaincu que la préférence ne peut être maintenant imposée aux colonies.

"Je pense que tout en restant absolument loyal au gouvernement et sans danger de l'embarrasser, je pourrai mieux promouvoir la cause que je plaide en sortant du cabinet et je crois que mes raisons seront bien reçues. Je vous suggère de limiter la politique actuelle du gouvernement à l'assertion de notre liberté dans nos relations avec les nations étrangères."

DANS LES HOPITAUX

L'expérimentation faite dans les hôpitaux démontre que le BAUME RHUMAL est supérieur à tous les médicaments employés jusqu'à ce jour pour le traitement et la guérison des rhume, la grippe, la toux, la bronchite et les affections de la gorge et des poumons.

Les Sœurs du Pape

Rome,—Les trois sœurs du pape Pie X, qui sont arrivées, lundi, n'ont pas trouvé Rome ce qu'elles croyaient être. Non qu'elles aient aucun désir particulier, mais elles pensaient qu'elles ne pouvaient manquer de reprendre certainement leurs relations intimes avec le pontife, tandis qu'à leurs yeux tout n'est que formalités. Elles se sentaient gênées sous les regards curieux que leur lançaient les passants pendant qu'elles visitaient Rome l'autre jour. Ce qu'elles y ont trouvé de plus beau, ce n'est pas les ruines dont elles avaient à peine entendu parler, mais ce sont les tramways électriques et les rues neuves et larges, qui font un si frappant contraste avec les étroites allées de Venise.

Dans le couvent où logent les sœurs du pape, elles sont l'objet de beaucoup de respect et d'attention. Leurs repas leur sont servis dans leur propre salle à manger et on ne leur laisse rien faire par elles-mêmes.

En parlant du Vatican, l'une d'elles a dit : "Comme c'est grand ! Beppi ne devrait pas se sentir prisonnier ! Mais nous ne pouvons pas voir pourquoi il s'embarrasse de tous ces soldats et de tous ces fonctionnaires".

L'appartement permanent choisi pour elles, près du pont Saint-Ange, est d'apparence très simple et sera bientôt prêt.

DANS SA RACINE.

La mauvaise humeur vient invariablement de la souffrance. Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard en vous donnant la santé, vous rendront gais et heureux. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Edouard VII en vacances

Le roi d'Angleterre, tout comme le plus humble des employés de bureau, se donne des vacances. Avant de partir en villégiature, sa majesté a déposé le lourd fardeau du cérémonial royal et de l'étiquette et a pris un nom plus modeste, qui indique sa volonté de n'être plus que simple particulier. Il acquiert ainsi, pour quelques jours, le droit au repos et au plaisir.

Aujourd'hui Edouard VII, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande empereur des Indes, n'est plus. Le lord Lancaster, gentilhomme riche, aimable, bon enfant désireux de goûter un peu de la vie de tout le monde, naît tout d'un coup à l'age de soixante ans.

C'est lord Lancaster, alias Edouard VII, qui vient de se rendre à Marenbad et qui est descendu à l'hôtel Welmar où il occupait l'appartement où vécurent, jadis, un moment, Gœthe e son ami Wrike von Levetzoff.

Lord Lancaster s'est reposé dans cette charmante ville d'eau des fatigues de la royauté.

Pain-Killer est le véritable remède qu'il faut avoir dans toutes les familles. Pour coupures, brûlures, meurtrissures et entorses, imbibez un linge dans du Pain-Killer, appliquez-le à la partie malade et la douleur disparait. Il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, celui de Perry Davis. 25c. et 50c.

AVIS

Avis est donné qu'application sera faite au Parliament du Canada pendant la Session actuelle pour un acte incorporant une Banque devant être connue sous le nom de la "Pacific Bank of Canada" pour faire les affaires ordinaires d'une Banque.

A. G. MURRAY,
Avocat pour les Requérants
Daté à Toronto 23 Avril, 1903.

FEUILLETON DU MANITOBA.

UN PROFESSEUR INTERESSANT

No. 19

J'avais une frayeur terrible d'en être pour mes frais d'éloquence.

A la fin elle m'a dit pensivement :

—Nous tâcherons que tu sois heureuse, ma Paulette ; calme-toi... Mais n'oublie pas qu'en ce monde, ma chérie, il faut toujours regarder les choses, non pas avec les yeux de l'imagination, mais aussi avec ceux de la raison.

Maman disait cela facilement du haut de sa sagesse de mère ; mais moi !...... Je ne pouvais pas le penser !

Elle me semblait plus trop fâchée. Pourtant, je croyais qu'au fond du cœur elle regrettait bien de m'avoir conduite au cours.

Ce n'est certes pas moi qui lui avait demandé de m'y envoyer !

11 mai.

Ah quelle semaine ! Papa est grave, Maman, nerveuse Geneviève, toujours raisonnable. Patrice, subissant l'influence générale, devient presque tranquille... et moi, je suis malheureuse ! Pauvre moi qui déteste tant l'indécision !

J'ai tout raconté à Jeanne et à Suzanne, et je leur ai bien dit qu'avant l'explication de mercredi, je ne me doutais pas à quel point je tenais à *lui* .....

Jeanne est pleine de confiance superbe :

—Ne te tourmente donc pas, Paulette ; il ne demande pas mieux que de t'épouser, seulement il n'ose pas le dire, parce qu'il est trop discret... On parle souvent de ton mariage avec tel ou tel personnage ! ..... Georges m'a raconté qu'hier soir encore, chez lady Oshburn, on te fiançait au comte de Luninges. M. Chambert causait avec je ne sais quel homme célèbre ; dès qu'il a entendu ton nom, il s'est arrêté brusquement, et Georges prétend que, s'il avait pu, il aurait pulvérisé la dame qui te mariait ainsi.

Jeanne est une personne bien sensée, en général... Combien je voudrais que cette fois, elle eut raison encore ! Il me semblerait si dur d'être obligée de l'oublier, *lui* ! Car certainement, s'il ne se soucie pas de moi, je ferai tout mon possible pour arriver à ne plus penser à lui, jamais ! Je trouve trop ridicule une femme éprise d'un homme qui ne songe pas à elle !

Alors, j'épouserai M. de Rouvres ; autant lui qu'un autre, après tout !

Nous serons extrêmement riches. Comme, par bonheur, il se passionne pour la chasse et les courses, j'espère qu'il y ira beaucoup — sans moi ! — Son Cercle l'occupera aussi... Et puis, je l'engagerai souvent à se rendre auprès du prince de Galles pour se distraire ; et pendant qu'il goûtera aux grandeurs, peut-être la pensée lui viendra-t-elle de se faire attacher à la personne de Mgr le duc d'Orléans.

De cette façon, je ne l'aurai pas trop !

Moi, je serai marquise ! je me livrerai à de longues séances chez les couturiers ! Je m'arrangerai pour avoir à faire à une douzaine de visites par jour, et le tour du Bois, les expositions, les magasins aidant, les journées passeront... Je me lancerai au plus fort du tourbillon pour oublier que j'avais rêvé une autre vie !... Je serai frivole, coquette, inutile ; je me contenterai d'être une femme à la mode, ne pouvant être une femme heureuse !

Mais au moins, puisque je serai mariée, je pourrai enfin lire ses ouvrages, à *lui* ; ce sera une compensation,— si faible !

Je me répétais toutes ces choses, hier soir, regardant les nuages qui courait vite dans le ciel. Papa seul dans le salon, tenait un journal ; mais il ne lisait pas, car je voyais toujours la même page sous son regard. Tout à coup il m'a appelée .

—Paule !

Je suis venue, j'ai pris un petit pliant, et je me suis assise tout près de lui. Il caressait mes cheveux sans rien dire, tandis que je restais immobile, les mains croisées sur mes genoux, ayant peur de ce qu'il pensait......

Au bout d'un instant, il a commencé, et sa voix était pleine de tendresse :

—Alors, ma petite Paule veut avoir un mari sage pour elle et pour lui ?

—Oh ! oui, papa ! ai-je murmuré.

—Et ce pauvre marquis de Rouvres qui était si épris... J'ai mis mes bras autour du cou de papa.

—Ne vous tourmentez pas pour lui. Je suis sûre qu'il se consolera...... Il chassera huit jours de suite ; et après, il sera incapable de regretter quelque chose, à commencer par moi !

—Chut, Paulette ! a dit papa, tu ne dois pas parler ainsi !

Je me suis tue volontiers. Mes craintes devenaient moins vives, car je sentais que, malgré tout, papa était bien disposé pour moi ; il me fallait absolument le gagner à ma cause !

Avec maman, je ne peux jamais bien m'expliquer ; nous sommes très vives toutes les deux ; comme elle est la mère, je dois la laisser parler, et ensuite elle ne me donne pas le temps de lui répondre... tandis qu'avec papa, c'est moi qui parle...

La nuit tombait toute grise.

Nous étions toujours seul dans le salon... J'ai appuyé ma tête sur son épaule et je lui ai dit bien bas :

—Est-ce que vous trouvez ridicule, papa, que je désire épouser M. Chambert ?

— Ridicule ?... Oh ! non, mon enfant, M. Chambert est un homme d'une intelligence remarquable, et, ce qui vaut mieux encore, un homme de grand cœur.

J'ai fermé les yeux pour mieux savourer cette joie d'entendre parler ainsi de lui... Et puis, j'ai repris tout bas :

—Une honnête femme n'est-pas celle qui aime son mari ?

Papa était si surpris de ma question qu'il m'a répondu simplement :

—Oui mon enfant.

Je me suis soulevée et l'ai regardé bien en face.

—Eh bien ! papa je n'épouserai pas M. de Rouvres, car je veux estimer mon mari, avoir confiance en lui, sentir qu'il m'est supérieur, afin qu'il me garde contre moi-même... Je ne veux pas craindre, en l'épousant, de rencontrer ensuite un homme qui me plaise plus que lui !...

Je me suis arrêtée hors d'haleine.

La nuit était presque entièrement venue, mais je sentais sur moi le regard de papa, son beau regard loyal...

Il a murmuré comme se parlant à lui-même :

—Qui aurait cru qu'il y avait tant de sagesse dans cette petite tête ?

Et il m'a attirée tout contre lui.

J'étais si bien là, avec cette chère espérance qui me montait au cœur... Et j'aurais voulu rester encore longtemps dans ce silence qui me laissait faire toutes sortes de rêves doux et bons !...

Mais au bout d'un instant, papa m'a dit,

—Si pourtant ce mariage n'était pas possible, Paulette, tu serais raisonnable ?

J'ai relevé la tête.

—Oui, papa, je serais... je serais très malheureuse !

Le domestique entrait avec les lampes ; je me suis sauvée bien vite... Mais je me sentais moins tourmentée : papa prend mon parti !...

15 mai

Je m'habillais pour le dîner. Anna est venu me dire que maman me demandait.

Je n'ai pas été longue pour aller la trouver. Elle ôtait son chapeau. Aussitôt que je suis rentrée, elle a renvoyé la femme de chambre puis elle a commencé :

— Je reviens de chez Mme de Simiane Paule elle a vu M. Chambert.

J'aurais dû être rassuré par le bon sourire de maman; mais c'était plus fort que moi !... je suis devenue toute blanche, si blanche qu'elle a eu peur :

—Paule, ma chérie ! ne te trouble pas ainsi ! Je t'apporte de bonnes nouvelles !

—De bonnes nouvelles ?... Oh ! maman, dites, dites-moi tout !

Je n'étais plus pâle, au contraire ; je sentais mon sang courir très vite dans mes veines ; et la chambre me semblait pleine de soleil.

Alors, maman m'a tout raconté.

M. Michel disait lundi chez Mme de Simiane. D'une façon bien naturelle, elle s'est arrangée, dans la soirée, pour avoir un moment de tête-à-tête avec lui, et a mis la conversation sur moi me critiquant un peu... (chère Mme de Simiane, qu'elle était bonne !) pour savoir ce qu'il répondrait...

Alors, il m'a défendue si bien, avec tant de chaleur, que Mme de Simiane, qui voyait ce qu'elle désirait ce qu'elle espérait lui a dit soudain avec sa franchise terrible :

—Mais mon cher garçon vous êtes amoureux de cette enfant !!!... Pourquoi ne la demandez vous pas ?...

Il se défendait, répondait par de vagues phrases ; et puis, brusquement, comme elle insistait, il lui a avoué qu'elle avait deviné juste, que bien des fois, cette hiver, il avait fait ce rêve... Ce "rêve", quel joli mot !... Eveillé, on rêve seulement aux choses que l'on désire...

Mais il savait bien, a-t-il ajouté, qu'il souhaitait là une chose impossible ! Il comprenait que papa et maman eussent le désir d'un brillant mariage pour moi... D'ailleurs, lui-même ne voulait pas abuser de la confiance qu'on lui avait montré au conférences... Et il aimait mieux partir afin de s'ôter la tentation de faire une demande inutile qui nous séparerait complètement... etc., etc.

Mon Dieu ! Comment un homme d'esprit peut-il dire tant de sottises !.....

(*A suivre*)

BAUME RHUMAL

Quelle que soit la période d'un rhume à son début, ou au milieu de la maladie, le BAUME RHUMAL est le seule remède sûr à administrer. Guérison rapide et radicale.